

AUT 2500 – Travail en contexte autochtone

Programme en Études autochtones
Faculté des Arts et sciences

Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre	Hiver 2023
Horaire du cours	Lundi, 13h à 16h, du 9 janvier au 17 avril
Mode d'enseignement	En personne (présentiel, à moins d'avis contraire)
Local	Z-200 Pavillon Claire-McNicoll
Charge de travail hebdomadaire	9 heures, dont 3 heures en classe

Enseignant	Mathieu Boivin
Titre	Chargé de cours, coordonnateur du programme
Coordonnées	mathieu.boivin.2@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous
Directrice du programme	Marie-Pierre Bousquet
Coordonnées	marie-pierre.bousquet@umontreal.ca

Description du cours	« Compréhension des particularités des relations avec les Autochtones. Analyse des enjeux liés aux chocs culturels. Rencontres, échanges et enrichissements mutuels entre différentes parties prenantes. Lutte contre les stéréotypes. Interculturalité. »
Place du cours dans le programme	Obligatoire; Offert aux études libres.

Objectifs du cours

1. Identifier les principaux contextes de travail avec des personnes autochtones
2. Fréquenter des personnes autochtones ou leurs œuvres
3. Identifier les principales ressources existantes pour soutenir le travail en contexte autochtone
4. Critiquer les différentes doctrines du « vivre ensemble » postmoderne
5. Reconnaître ses propres forces et ses propres limites dans un contexte de travail avec des personnes autochtones
6. Évaluer les enjeux éthiques d'un projet de recherche ou de travail

Plan du cours

Semaine 1 (9 janvier)

Introduction

1) Bouchard, Serge. 2017. « Rapport d'un témoin-expert ». Montréal : *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec* (présidé par Jacques Viens). <https://www.cerp.gouv.qc.ca/>.

Semaine 2 (16 janvier)

Milieu de travail : survol des Nations au Québec

Lectures

1) Boivin, Mathieu. 2019. « Vocabulaire, terminologies, étymologies... Petit guide pour ne pas dire n'importe quoi ». *Histoire Québec* 24 (4): 5-8. <https://id.erudit.org/iderudit/90493ac>

2) Émond, André. 2004. « Les mutations de la “découverte” ou l'émergence des droits des peuples autochtones en droit colonial britannique ». Dans *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*, édité par Ghislain Otis, Presses de l'Université Laval, 13-30. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université Laval.

Semaine 3 (23 janvier)

Milieu de travail : Urbanité autochtone

Remise 10 %

Lectures

1) Comat, Ioana. 2012. « Sortir de l'invisibilité. Comprendre la place de la ville dans les territoires autochtones contemporains sous l'angle juridique ». *Géographie et cultures*, n° 81 (septembre): 59-76. <https://doi.org/10.4000/gc.164>.

2) Johnson, Laurence. 2001. « Note de recherche Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal ». *Recherches amérindiennes au Québec* 31 (2): 9-19.

Documentation complémentaire

New Books Network, et Andrew Epstein. 2019. « Douglas K. Miller, “Indians on the Move: Native American Mobility and Urbanization in the Twentieth Century” ». *New Books in Native American Studies*. <https://newbooksnetwork.com/douglas-k-miller-indians-on-the-move-native-american-mobility-and-urbanization-in-the-twentieth-century-unc-press-2019>.

Semaine 4 (30 janvier) | Éthique de travail et de recherche

Conférencier invité : Bryn Williams-Jones

Directeur et professeur titulaire

Département de médecine sociale et préventive

École de santé publique

bryn.williams-jones@umontreal.ca

Lectures

1) Williams-Jones, Bryn, et Marie-Pierre Bousquet. 2015. « FAQ: Un outil pour mieux comprendre la conduite éthique de la recherche et les droits des participants autochtones ». Dans *Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*, par Suzy Basile, Karine Gentelet, et Nancy Gros-Louis McHugh, 61-72.

https://reseadialog.ca/wp-content/uploads/2019/12/Boite_Outils_Principe_Recherche_Contexte_Autochtone_fra.pdf

2) The First Nations Information Governance Centre. 2022. « Respecting First Nations Data Sovereignty in Records & Information Management », 8.

Semaine 5 (6 février) | Multiculturalisme, pluralisme et interculturalisme Remise 25 %

Lectures

1) Salée, Daniel. 2010. « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme ». *Politique et Sociétés* 29 (1): 145-80.

<https://doi.org/10.7202/039959ar>

2) Trudeau, Pierre Elliott. 1971. « La culture canadienne : La mise en œuvre de la politique du multiculturalisme dans un cadre bilingue ». Ottawa: Chambre des communes du Parlement du Canada.

<https://quai21.ca/recherche/histoire-d-immigration/la-politique-canadienne-du-multiculturalisme-de-1971>.

Documentation complémentaire

Crenshaw, Kimberle. 1990. « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color ». *Stanford Law Review* 43 (6): 1241-1300.

<https://heinonline.org/HOL/P?h=hein.journals/stflr43&i=1257>.

Semaine 6 (13 février)

Soi, l'autre et nous : la réflexivité

Rétroaction 5 %

Lectures

1) De Munck, Jean. 2011. « Les trois dimensions de la sociologie critique ». *SociologieS*, juillet. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3576>.

2) Nadeau, Denise. 2012. « Relation et responsabilité : vers un processus de réconciliation ». *Théologiques* 20 (1-2): 419-52. <https://doi.org/10.7202/1018866ar>.

Semaine 7 (20 février)

Évaluation

Semaine 8 (27 février)

Semaine de lecture

Semaine 9 (6 mars)

Sécurité culturelle ou humilité culturelle

Lectures

1) Lévesque, Carole. 2016. « La présence autochtone dans les villes du Québec : tendances, enjeux et actions ». Note de recherche 2016-01. Cahier ODENA. Montréal: Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2020/05/CahierODENA-2016-01.pdf>.

2) Foronda, Cynthia, Diana-Lyn Baptiste, Maren M. Reinholdt, et Kevin Ousman. 2016. « Cultural Humility: A Concept Analysis ». *Journal of Transcultural Nursing* 27 (3): 210-17. <https://doi.org/10.1177/1043659615592677>.

Semaine 10 (13 mars)

Soi, l'autre et nous : Étique, émique

Conférencier invité : Jocelyn Sioui

Marionnettiste et auteur

jocelynsioui.caLectures

1) Cotton, Marie-Ève. 2008. « Maîtres chez nous ? Racisme envers les peuples autochtones au Québec et au Canada ». *L'Autre* 9 (3): 361-71. <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2008-3-page-361.htm>

2) Chen, Sylvia Xiaohua. 2010. « From Emic to Etic: Exporting Indigenous Constructs ». *Social and Personality Psychology Compass* 4 (6): 364-378. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9004.2010.00268.x>.

Semaine 11 (20 mars)

Collaboration et partenariat

Remise 20 %

Lectures

1) Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et Instituts de recherche en santé du Canada. 2018. « La recherche impliquant les Premières Nations, les Inuit ou les Métis du Canada ». Dans *Énoncé de politique des trois conseils, éthique de la recherche avec des êtres humains*, 121-150. http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/irsc-cihr/RR4-2-2019-fra.pdf.

2) Éthier, Benoit. 2010. « Terrain de recherche en milieu autochtone : la participation radicale du chercheur à l'ère de la recherche collaborative ». *Altérité* 7 (2): 118-35. http://alterites.ca/vol7no2/pdf/72_Ethier_2010.pdf.

Semaine 12 (26 mars)

Milieu de travail : Qualifications et compétences

Lectures

1) Bousquet, Marie-Pierre. 2012. « De la pensée holistique à l'Indian Time : dix stéréotypes à éviter sur les Amérindiens ». *Nouvelles pratiques sociales* 24 (2): 204-26. <https://doi.org/10.7202/1016356ar>

2) Groupe d'action contre le racisme. 2020. « Le racisme au Québec : tolérance zéro ». Québec: Cabinet du ministre responsable de la lutte contre le racisme. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/politiques_orientations/Groupe_action_racisme/RA_GroupeActionContreRacisme_MAJ.pdf.

Semaine 13 (3 avril)

Visite de terrain

Évaluation des pairs 5 %

Semaine 14 (10 avril)

Conclusion

Semaine 15 (17 avril)

Évaluation

Remises 25 % + 10 %

Évaluations

Œuvre au choix

Remises 23 janvier (10 %) et 17 avril (25 %)

Qu'il s'agisse d'un livre, d'un travail de recherche (mémoire, thèse, rapport), de films, d'une télé-série, de baladodiffusions, de pièces de théâtre, de musique ou d'expositions muséales, l'idée est de plonger dans **l'œuvre d'une personne autochtone** afin de se familiariser avec son univers créatif.

Choix de l'œuvre : 23 janvier (10 %)

Remettre un document présentant le choix de l'œuvre ou des œuvres accompagnés d'un paragraphe de justification (environ 250 mots) et d'un calendrier.

Contraintes :

- 150 pages ou plus pour une œuvre littéraire, 8 heures ou plus pour une œuvre non-littéraire.
- La personne créatrice de l'œuvre, ou l'une des personnes principales pour une œuvre collective, doit être autochtone.
- Le paragraphe de justification doit exprimer les motifs de votre engagement à plonger dans cette œuvre. Il est important d'identifier les objectifs personnels que vous poursuivez par cet engagement dans une œuvre.
- Le calendrier doit présenter votre engagement continu au fil de la session ainsi que votre préparation pour la remise finale.
- Il est conseillé de tenir un « journal de bord » où vous noterez vos réflexions et vos observations en prévision de la rédaction du compte rendu critique.

Échéances : 24 janvier à minuit, sur Studium

Pondération : 10 % de la note finale

Compte rendu critique : 17 avril (25 %)

Le compte rendu est un résumé de l'œuvre accompagné d'une appréciation critique. Elle comporte ainsi deux aspects: l'évaluation interne du contenu de l'ouvrage analysé (clarté et structure de l'œuvre, logique de l'argumentation, preuves, etc.) et l'évaluation externe qui fait

appel à des éléments extérieurs (données empiriques ou analyses théoriques) pour fonder la critique et apprécier l'originalité de l'ouvrage.

- [Ressources pour vous aider](#)

Le compte rendu critique, d'une longueur de 2500 à 3000 mots (double interligne, caractère 12) excluant les notes de bas de page, sans la bibliographie, contient :

1) Introduction : a) Identifier la nature et l'origine du document (mémoires, communiqué, peinture, film, source de première ou de seconde main, etc.), ainsi que l'auteur et la date du document ou des documents et b) annoncer en une phrase votre hypothèse quant à l'idée centrale de l'œuvre autour de laquelle votre analyse va porter. (200 à 300 mots)

2) Évaluation interne : Résumez l'ouvrage en exposant les thèmes principaux et les grandes lignes de l'analyse du ou des créateur.rice.s. Insistez sur la structure, la logique de la démonstration et l'argumentation. (500 à 600 mots)

3) Évaluation externe : L'analyse de l'œuvre est le principal intérêt de l'exercice. Il faut mettre en évidence l'intérêt que présente l'œuvre, sa signification dans le contexte de vos études ou de vos intérêts professionnels. Analysez ce que dit le ou les créateur.trice.s, en le confrontant avec d'autres créateur.trice.s (autochtones ou allochtones) ou études spécifiques. Quelle est, selon vos recherches, la pertinence de cette œuvre? Quel a été son impact au moment où elle est produite? Quelle est la pertinence de cet ouvrage dans le contexte historique, social et politique canadien ou ailleurs? (1000 à 1500 mots)

4) Réflexivité : Partagez vos réflexions quant à la pertinence de l'œuvre et son impact sur votre propre cheminement. La fréquentation de cette œuvre vous a-t-elle confronté? Vous a-t-elle permise de découvrir de nouvelles perspectives quant à votre champ disciplinaire ou vos intérêts professionnels? (500 à 600 mots)

5) La conclusion du texte. La conclusion revient sur l'hypothèse de départ et explique brièvement la portée de l'œuvre, c'est-à-dire son impact et ses conséquences. (150 à 250 mots)

Contraintes :

- 2500 à 3000 mots (double interligne, caractère 12) excluant les notes de bas de page, sans la bibliographie.
- Doit contenir une médiagraphie présentant la ou les œuvres que vous avez choisi en plus d'au moins cinq autres références. Il peut s'agir de lectures obligatoires ou complémentaires du cours, de lectures effectuées dans le cadre d'autres cours, d'ouvrages consultées pour éclaircir ou pour approfondir les thèmes présentés par l'œuvre choisie ou concernant son ou sa créatrice, etc.

Échéances : 17 avril à minuit, sur Studium

Pondération : 25 % de la note finale

Rétroaction | 13 février (5 %)

Il s'agit de votre évaluation du travail de l'enseignant. C'est le moment de faire connaître votre appréciation des premières semaines du cours et vos besoins pour la deuxième partie de la session.

À la fin de la période, l'auxiliaire d'enseignement viendra sonder la classe sur son appréciation de l'enseignement, du contenu et de l'évaluation du cours. Les points seront accordés automatiquement aux personnes participantes à l'exercice.

Évaluation des pairs | 3 avril (10 %)

La deuxième partie du « Projet personnel » (voir description ci-après) sera évaluée par les pairs **de façon non-anonyme**. En d'autres mots, vous serez l'évaluateur ou l'évaluatrice de l'un.e de vos pairs sur le thème des « considérations éthiques » de son projet.

Dans le cadre de cet exercice, vous vous verrez attribuer le travail d'un.e de vos pairs ayant choisi un sujet dont certains aspects se recoupent avec la thématique que vous avez choisi au début de la session. Vous devrez évaluer le travail à partir des critères établis dans le [corrigé](#). Une période de discussion en équipe d'évaluation est prévue lors de la séance du 27 mars afin que vous échangiez sur le sujet des différentes considérations éthiques de vos projets.

L'objectif de cette approche est de mettre en pratique votre sens critique quant aux enjeux éthiques. Cela vous permettra aussi d'élaborer votre projet en ayant clairement en tête les critères d'évaluation.

Les points seront accordés automatiquement aux personnes participantes à l'exercice. L'enseignant validera les notes attribuées et les commentaires émis par les pairs.

Projet personnel | Remises 6 février (20 %), 20 mars (20 %) et 17 avril (10 %)

Cette évaluation de type « itérative » vise, d’une part, à vous permettre de vous investir dans un projet pertinent par rapport à vos objectifs de travail en contexte autochtones et, d’autre part, à peaufiner votre projet d’étape en étape en considérant différentes dimensions.

Vous devrez choisir l’un des profils et élaborer votre propre projet de travail en contexte autochtone.

Ces évaluations sont flexibles et adaptables à vos besoins. N’hésitez pas à communiquer avec l’enseignant pour étudier les possibilités d’ajustement ou de tout autres questions en lien avec votre travail.

<p style="text-align: center;">Profil A.1 : Recherche</p> <p>Si vous aspirez à poursuivre vos études aux cycles supérieurs, il peut s’agir d’un bon exercice pour vous. Ce cheminement vous permettra de développer, sur papier, un projet de recherche et d’en anticiper les impacts et les limites tout en portant attention à la place des personnes autochtones dans votre projet.</p> <p style="text-align: center;">Profil A.2 : Milieu professionnel (théorique)</p> <p>Vous pouvez imaginer un projet à mettre en place dans votre milieu de travail. Vous pouvez adapter les consignes de l’évaluation à votre projet.</p>	<p style="text-align: center;">Profil B : Milieu professionnel (pratique)</p> <p>Si vous aspirez à intégrer le marché du travail prochainement ou si vous êtes un.e professionnel.le sensible aux enjeux autochtones, ceci pourrait être un bon exercice pour vous. Ce cheminement vous permettra d’investir un projet où vous fréquenterez un milieu autochtone, ou du moins de l’imaginer.</p> <p>Idéalement, il faudrait choisir un milieu où vous fréquenterez des personnes autochtones pendant au moins une heure par semaine. Il peut s’agir de cours de langue (à l’extérieur de l’université), de bénévolat, d’activités sociales ou communautaires, ou encore de la mise en place d’un projet dans votre milieu de travail.</p>
---	--

<p><u>Choix du sujet : 6 février (25 %)</u></p> <p>Description du projet : a) la problématique, b) les objectifs généraux et spécifiques, c) les questions de recherche et/ou hypothèses du projet de recherche, d) la méthodologie proposée, e) médiagraphie indicative Environ 500 mots (1-2 pages) + 10 titres</p>	<p><u>Choix du projet : 6 février (25 %)</u></p> <p>Description du projet : a) définir et décrire le milieu choisi (mission, clientèle, activités, etc.), b) décrire la nature des activités que vous effectuerez dans le milieu, c) définir et décrire les objectifs du projet (problématiser), d) médiagraphie indicative Environ 500 mots (1-2 pages) + 10 titres</p>
<p><u>Considérations éthiques : 20 mars (20 %)</u></p> <p><i>Évalué par les pairs, validé par l'enseignant</i></p> <p>Décrire les participants et les lieux de recrutements, le déroulement de la participation et les inconvénients et risques associés à la recherche. Décrire l'implication et le rôle des personnes ou des communautés autochtones dans votre projet. À quelle(s) étape(s) sont-elles impliquées? Quelles fonctions occupent-elles dans votre projet? (Sections 2 à 4 du formulaire d'éthique du CERAH). 1000 à 1500 mots (6-8 pages)</p>	<p><u>Considérations éthiques : 20 mars (20 %)</u></p> <p><i>Évalué par les pairs, validé par l'enseignant</i></p> <p>Décrire les participants et les lieux de recrutements, le déroulement de la participation et les inconvénients et risques associés à la recherche. Décrire l'implication et le rôle des personnes ou des communautés autochtones dans votre projet. À quelle(s) étape(s) sont-elles impliquées? Quelles fonctions occupent-elles dans votre projet? (Sections 2 à 4 du formulaire d'éthique du CERAH). 1000 à 1500 mots (6-8 pages)</p>
<p><u>Dépôt final : 24 avril (10 %)</u></p> <p>Réviser les travaux remis jusqu'à présent, les compiler et remettre une version améliorée. (Environ 2000-2500 mots (10-12 pages) + 10 titres)</p> <p>Partager vos réflexions quant à la pertinence de votre projet et votre propre cheminement dans ce processus d'évaluation. (500 mots)</p>	<p><u>Dépôt final : 24 avril (10 %)</u></p> <p>Réviser les travaux remis jusqu'à présent, les compiler et remettre une version améliorée. (Environ 2000-2500 mots (10-12 pages) + 10 titres)</p> <p>Partager vos réflexions quant à la pertinence de votre projet et votre propre cheminement dans ce processus d'évaluation. (500 mots)</p>

Ressources

Bibliothèques

- Services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/nous-joindre>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

1. Soutien aux étudiants autochtones : <https://www.umontreal.ca/premierspeuples/>
2. Centre de communication écrite : <http://cce.umontreal.ca/>
3. Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://cesar.umontreal.ca/>
4. Services des bibliothèques UdeM : <https://bib.umontreal.ca>
5. Soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://bsesh.umontreal.ca/>

Centre étudiant des Premiers Peuples

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local B-2357 (niveau mezzanine)

Courriel : uatik@sae.umontreal.ca

Facebook : <https://www.facebook.com/SalONUatik>

Téléphone : 514 343-6111, poste 32808

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

1) Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/.../reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

2) Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/...etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. Par exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.
 - Site Intégrité : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>
 - Les règlements expliqués : <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>